

# INFORMATION SUR

## LE RISQUE D'INONDATION



○ Inondation en 1999

○ Basses vallées de la Durdent

○ Églises de Grainville-le-Teinturière



○ Logo SMBV

○ Logo risque inondation



Veulottes-sur-Mer, janvier 1983

**Mieux connaître,  
pour mieux se préparer  
et mieux se protéger.**

# PLUIE-INONDATION

## LES 8 BONS COMPORTEMENTS



**JE M'INFORME**

et je mets à l'école des collègues des autorités dont les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



**JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS**



**JE ME SOUCIE DES PERSONNES PRÈCHES DE MES VOISINS ET DES personnes vulnérables**



**JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU**

et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



**JE ME SÛRS PAS**

Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



**JE NE DESCENDS PAS DANS LES SANS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAPE**



**JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED**

Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour empêcher une voiture



**JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE**

ils sont en sécurité

**JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE**

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux et d'intensité exceptionnelle

**J'AI TOUT CE QU'IL FAUT POUR UN MOT DE SÉCURITÉ**

Radio et lampes de poche avec piles de recharge, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double dose clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

**JE NOTE LES NUMÉROS UTILES**

- Ma météo
- 112 ou 10 Pompiers,
- 15 SAUJLI,
- 17 Gendarmerie, Police.



[www.veulottes-sur-mer.gouv.fr](http://www.veulottes-sur-mer.gouv.fr)

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

#pluieinondation

## Qu'est-ce qu'une inondation ?

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone le plus souvent hors d'eau. De

plus en plus, le fonctionnement naturel des hydro-systèmes est modifié et les mécanismes d'inondation sont

influencés par les nombreux aménagements réalisés par l'homme (aménagement sur le lit majeur, recalibrage et suppression de méandres, digues de protection contre les inondations, barrages, artificialisation et mise en culture d'héritage qui

favorisent le ruissellement). Les inondations peuvent également avoir pour origine la défaillance de ces ouvrages (rupture de digues ou de barrages par

exemple) En ce qui concerne plus particulièrement le Pays de Caux, les inondations résultent généralement de ruissellements importants qui proviennent des plateaux et s'écoulent dans les vallées. Ce ruissellement est dû aux pratiques agricoles, à l'urbanisme croissant et à l'urbanisme croissant et à la diminution des champs d'expansion de crue

## Quelles en sont les conséquences ?

### **Sur les personnes**

Les risques d'une inondation pour les personnes sont d'abord les accidents (noyades, chutes, électrocution) dont la gravité varie selon l'intensité et la rapidité des phénomènes. Un événement lent peut entraîner :

- des risques sanitaires liés au manque d'eau potable, au dysfonctionnement des structures de santé, etc.
- des conséquences psychologiques liées à l'éloignement du fait d'une évacuation du lieu d'habitation, la perte de biens personnels ou encore de son emploi suite à la rupture de l'activité économique.

### **Sur l'activité économique**

Les inondations peuvent engendrer la paralysie économique d'un territoire. La réparation ou la destruction des biens (privés ou publics) ainsi que les dommages sur les différentes infrastructures (transports, télécommunications, eau, énergie) entraînent un coût important pour la société. Les inondations ont des répercussions sur les activités économiques. Elles peuvent entraîner des interruptions dans les productions industrielles et de lourdes pertes financières (bâtiments et outils endommagés, stocks et récoltes perdues, etc.). La vulnérabilité des activités dépend également de leur couverture d'assurance, variable selon les différents types de dommages.

## Sur l'environnement

Les crues peuvent avoir des effets positifs pour l'environnement : recharge des nappes, fertilisation des sols (par dépôt de sédiments), participation à la biodiversité des espaces alluviaux et contribution, par l'apport de sédiments, à la lutte contre l'érosion des deltas. Elles ont aussi des impacts négatifs :

- érosion massive (notamment en zones côtières),
- atteinte de sources de pollution (sites industriels, des sols pollués, des sols traités aux pesticides) affectant ainsi l'ensemble des terrains inondés,
- accidents technologiques majeurs (risque technologique, sites nucléaires).

### **Sur le patrimoine culturel**

Le patrimoine et les biens culturels (matériels ou immatériels) incarnent des valeurs universelles irremplaçables. Les inondations peuvent abîmer ou détruire le patrimoine par :

- l'humidité,
- le développement de moisissures,
- le dépôt de sel,
- le risque d'éventuels pillages.

Les impacts sont aussi indirects : la perte de biens culturels s'avère traumatisante pour une population. Le patrimoine fait partie de l'identité culturelle de la société. Les activités économiques liées à ce patrimoine peuvent aussi pâtir de la disparition ces biens culturels.

## Comprendre le passé pour anticiper les situations à venir

Si des événements récents nous apparaissent dramatiques, la France n'a pourtant pas connu de crues exceptionnelles généralisées à un ou plusieurs bassins hydrographiques depuis 60 ans. Les grandes crues répétitives du XIX<sup>ème</sup> siècle ont affecté de très vastes territoires, voire la quasi-totalité de la France (1856). Les derniers événements majeurs datent d'avant-guerre en 1940 dans les Pyrénées-Orientales. Ces dernières décennies de « repos hydrologique » ont ainsi coïncidé avec les plus forts développements urbains en zone inondable. Malgré leur caractère relativement localisé, les événements récents ont ainsi eu des conséquences dramatiques : tempête Xynthia et événements dans le département du Var en 2010 et 2011. Les grandes crues des siècles passés auraient donc un impact considérable aujourd'hui au vu de la densification des enjeux, de l'accroissement de leur valeur et vulnérabilité, ainsi que de leur interdépendance.

### **Des indemnisations sous-estimées au regard du passé**

Le coût moyen annuel des dommages liés à des inondations en France, pris en charge par le régime de solidarité nationale catastrophe naturelle, est estimé à environ 400 millions d'euros par an. Cela représente la moitié des dommages économiques réels sur les 30 dernières années (650 à 800 millions d'euros par an). Si ce coût moyen intègre les derniers événements récents (inondations du Gard en 2002, du Rhône aval en 2003, etc.), il ne prend pas en compte le fait qu'aucun événement majeur n'a eu lieu plus récemment. Le surcoût des catastrophes majeures potentielles porterait le coût moyen annuel des dommages économiques dus aux inondations jusqu'entre 1 et 1,4 milliard d'euros par an.

### **Une exposition des populations en hausse**

Deux facteurs sont à prendre en compte dans l'évaluation des risques futurs. Le changement climatique implique une élévation du niveau de la mer ce qui augmentera le phénomène de submersions marines. Pour la présente évaluation, l'hypothèse d'une élévation d'un mètre à l'horizon 2100 a été retenue. Les impacts sur les phénomènes de débordement de cours d'eau ne sont pas encore assez définis pour avoir été pris en compte dans l'évaluation 2011. Par ailleurs, la croissance démographique est évaluée à + 15 % d'ici 2040 avec une concentration forte en outre-mer et sur les façades littorales, qui pourront concentrer 40 % de la population en 2040.

## Quelles seraient aujourd'hui les conséquences d'une crue comparable à celle de 1910 en Ile-de-France ?

La crue de 1910 est la seule crue centennale enregistrée dans le bassin de la Seine au XX<sup>ème</sup> siècle. Paris a été paralysé pendant deux mois du fait notamment de la remise en service des différentes activités. Le coût des dégâts des biens privés, pour une crue similaire aujourd'hui, est estimé à 17 milliards d'euros (sans tenir compte des dommages aux réseaux de transport, d'électricité, de télécommunications, infrastructures, etc.). Le coût total pourrait ainsi atteindre 30 à 40 milliards d'euros. Entre 4 à 5 millions de personnes seraient impactées à des degrés différents et près de 170 000 entreprises seraient touchées. La capitale ne retrouverait un cours normal qu'au bout de plusieurs jours voir semaines ce qui entrainerait un ralentissement de l'économie parisienne